

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Le-SE-Unsa-obtient-des-avancees-pour-la-serie-STMG>



école & société

Le SE-Unsa obtient des avancées pour la série STMG

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : vendredi 13 avril 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés



Les textes réglementaires sur la nouvelle organisation de la voie générale et technologique (seconde et cycle terminal) ont été présentés le jeudi 12 avril 2018 au Conseil Supérieur de l'Éducation. Le SE-Unsa a présenté de nombreux amendements pour la série STMG dont certains ont été retenus.

Moyens pour l'autonomie (« heures de marge ») : le SE-Unsa obtient une rallonge

Le projet initial pour les grilles horaires des différentes séries prévoyait seulement 7 heures de marge pour la série STMG, la plus faiblement dotée des séries technologiques. Le SE-Unsa a revendiqué l'abondement des marges horaires pour l'ensemble des séries technologiques, pour retrouver les dotations existantes : la pédagogie de projet, l'accompagnement proposé grâce à des dédoublements dans la voie technologique permettent de faire réussir des élèves auparavant en difficulté, alors qu'ils sont souvent issus de catégories sociales défavorisées (deux fois moins de cadres, 5 fois plus d'employés dans les séries technologiques par rapport aux séries générales).

Le projet initial a été modifié au dernier moment par le ministère après de nombreuses rencontres avec le SE-Unsa : les classes de la série STMG bénéficieront ainsi de 8 heures de marge horaire en première et en terminale. Le SE-Unsa continue à demander l'augmentation des heures de marge pour les autres séries de la voie technologique.

Seconde : Un enseignement technologique et numérique pour tous

Dans le cadre de la concertation sur la réforme du bac et du lycée, le SE-Unsa s'est positionné pour que la seconde soit véritablement une classe de détermination, préparant à la fois à la voie générale et à la voie technologique. A ce titre, nous avons proposé le remplacement de l'enseignement « sciences numériques » introduit à l'occasion de cette réforme par un enseignement optionnel obligatoire à dominante technologique ou numérique.

Le ministère a repris en partie cette proposition en portant l'horaire de l'enseignement de sciences numériques de 1h à 1h30 et en le renommant « sciences numériques et technologiques ».

Le SE-Unsa suivra avec attention le travail du Conseil Supérieur des Programmes sur l'élaboration des programmes de cette nouvelle discipline pour qu'il intègre effectivement une initiation aux enseignements des différentes séries de la voie technologique (voir notre article « [Pour une seconde vraiment générale ET technologique](#) »).

Enseignements de la série STMG : Non aux renoncements !

Dans le cadre de la concertation, négociant pied à pied, le SE-Unsa a obtenu d'une part de sauvegarder la spécialité ressources humaines de la terminale STMG qui devait disparaître dans le projet initial, et d'autre part de réintroduire un enseignement optionnel en seconde, en lien avec les enseignements de la série STMG (sciences de gestion ? Management et gestion ?) alors que le ministère l'avait supprimé. A signaler que le ministère a annoncé qu'il ouvrirait une réflexion sur la rénovation de la série STMG dans l'année à venir.

Pour le SE-Unsa, les enseignements de la série STMG sont attractifs bien au-delà de la série STMG, et liés aux mathématiques ou aux langues notamment, ils auraient pu prendre toute leur place dans les couplages de spécialités proposés à tous les lycéens au-delà de la division entre voie générale et technologique.